



# Budgétisation publique, LOLF et Plan Annuel de Performance (PAP)

Montréal, Québec, Canada – 14 au 25 mai 2018 et  
13 au 24 août 2018

## Objectif Global

Développer la capacité d'appliquer les outils de la budgétisation par performance et par résultats et ainsi contribuer à l'atteinte de l'émergence économique.



## Contexte

L'Action de l'État doit être ciblée et mesurée pour soutenir l'activité économique, favoriser la distribution de la richesse produite auprès des entrepreneurs locaux et des salariés et promouvoir l'intégration des plus pauvres au marché par des efforts efficaces de redistribution. C'est pourquoi les systèmes de production des budgets de l'État changent. La reproduction des méthodes du passé n'est pas adéquate. Pour tendre vers l'émergence, il convient de s'approprier des techniques de budgétisation par programmes, par résultats et par performance.

## Objectifs Spécifiques

- Développer la capacité d'appliquer les normes nationales et régionales (CEMAC et UEMOA entre autres) comme le Document de Planification Pluriannuel de Dépenses (DPPD), comme le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT), comme les Budgets Programmes (BP) et l'ensemble de la Loi Organique des Lois des Finances (LOLF)
- Identifier des résultats et une chaîne de valeur pour l'action publique, pour l'État dans son ensemble, pour les secteurs et pour les ministères et agences
- Faire le rapprochement entre les résultats désirés, les programmes publics et les budgets qui y sont associés
- Utiliser des outils de synthèse comme le Tableau des Opérations de l'État (TOFE)
- Élaborer un document de planification permettant le suivi de la performance
- Développer la capacité d'évaluer la valeur produite par l'État

## Thèmes Abordés

- Introduction à la budgétisation publique
  - Historique : méthode incrémentale, PPBS, ZBB, budget par activités, par programmes, par résultats et par performance
  - Théorie : les déterminants institutionnels et individuels à la prise de décision budgétaire et fiscale
  - Pratique : notions et justifications des équilibres budgétaires
- Cadre de référence régional et international
  - La comptabilité publique et les guides de référence des regroupements régionaux
  - Les finances publiques et les guides internationaux (dont le SFP 2011)
  - Directives de la CEMAC et de l'UEMOA sur le DPPD, les Budgets Programmes (BP), les Plan Comptables et les Lois des Finances (particulièrement la Loi Organique sur les Lois des Finances)
  - Bonnes pratiques suggérés par l'OCDE

- Planification de l'Action de l'État
  - Outils de cadre macro-économique et macro-fiscal
  - Outils de cadre budgétaire dont le Tableau des Opérations Financières de l'État (TOFE)
  - Approche managériale et gestion par résultats (GAR)
  - Outils de planification de programme dont la méthode du cadre logique
  - Politiques publiques élaborées et pilotées par la performance
  - Plan Annuel de Performance (PAP)
  - Méthode d'élaboration des DPPD ou CDMT
  - Méthode du Budget Programme (BP)
  - Découpage de l'Action de l'État en programmes tel que promu par la LOLF
  - Outils de micro-budgétisation et estimation des coûts
  
- Évaluation de la qualité des choix budgétaires et de la gestion des finances publiques
  - Ratios financiers et budgétaires courants
  - Méthode d'évaluation PEFA
  - Grille de la Banque Mondiale sur la solidité des institutions (CPIA)
  
- Mobilisation des ressources
  - Gestion et évaluation de la recette publique
  - Gestion de la dette
  - Soutenabilité de la dette et plafond d'emprunts
  
- Évaluation de l'Action publique
  - Suivi et évaluation de programmes
  - Tableau de bord pour le suivi au niveau de la direction stratégique
  - Gestion de la valeur acquise

## Public Cible

Autorités politiques et administratives des Ministères et autres agences de l'État. Gestionnaires publics, gestionnaires de projet, gestionnaires de programmes et gestionnaires de société d'État. Ordonnateurs et comptables. Leaders de la société civile et parlementaires.

Frais d'inscription..... 4 500 EUROS

Nos formations sont sujettes à annulation lorsque le nombre de participants n'est pas suffisant.

### Contact

**Tél: +1-514-225-6800**

**Fax: +1-514-738-2334**

**info@consultants-icdi.com**



**Consultants ICDI**